



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-145620>

Département(s) de publication : 21

Annonce n° 24-145620

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Conseil Départemental de Côte d'Or (21)

Correspondant : Service Commande Publique

Adresse : 53 bis, Rue de la Préfecture CS 13501, 21035 Dijon CEDEX

Coordonnées :

Téléphone : +33 380636917

Courriel : dgsd.prat.dfcg.scp@cotedor.fr

Adresse internet : <http://www.cotedor.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Recherche d'informations, reportages, interviews, et rédaction d'articles pour la communication print et web du Département de la Côte-d'Or et le magazine mensuel Côte-d'Or, le mag'.

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre fractionné à bons de commande en application des articles R. 2162-2 et suivants, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Minimum annuel : 1 200 EUR TTC Maximum annuel : 23 500 EUR TTC La durée de l'accord-cadre est fixée à 1 an à compter du 24/02/2025 ou de sa date de notification si elle est postérieure. Il pourra être reconduit 1 fois. L'accord-cadre est multi-attributaire dans la limite d'un nombre maximum de 4 (les 4 titulaires seront les candidats ayant obtenus les 4 meilleures notes globales après analyse des offres sous réserve d'un nombre suffisant d'offres à analyser).

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications :Se référer au règlement de la consultation.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 22/01/2025 à 16:00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/12/2024